



L'élève
en TÊTE

**Rapport annuel
du conseil d'établissement
2018-2019**

**École Horizon-Soleil
CE 18-19/048**

Rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement Horizon-soleil

ENCADREMENT LÉGAL

Loi sur l'instruction publique (L.I.P.)

Article 82

Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie à la commission scolaire.

Articles 96.13 et 110.10

Le directeur de l'école (du centre) assiste le conseil d'établissement dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs.

Rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement Horizon-Soleil

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidence du conseil d'établissement
2. Composition du conseil d'établissement
3. Nombre et dates des réunions au cours de l'année écoulée
4. Bilan des activités prévues par la *Loi sur l'instruction publique*
5. Avis et consultations

Rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement Horizon-Soleil

1. Mot de la présidence du conseil d'établissement

Chers parents,

Cette année encore, je souhaite souligner l'excellent travail de l'équipe-école, la variété des activités, les projets présentés ainsi que l'implication du personnel à rendre la vie scolaire harmonieuse, stimulante et originale pour nos enfants. Le personnel y met également tout son coeur pour combler les besoins de nos enfants et ainsi leur faire vivre des réussites autant personnelles qu'académiques.

Je tiens à remercier les parents qui ont pris le temps de répondre au sondage sur le projet éducatif, qui nous a permis de cerner les enjeux qui sont importants pour nous, en tant que parents, dans le développement de nos enfants. Un merci également, aux nombreux parents qui se sont impliqués au courant de l'année et contribué à un milieu scolaire plus harmonieux et teinté ces évènements avec personnalité. Sans vous l'âme de cette école ne serait pas la même.

Une autre belle année se conclue au CÉ. Au plaisir de se retrouver en septembre prochain, pour de nouveaux défis et projets qui sauront mener à bien le développement et l'épanouissement de nos enfants.

Julie Welburn
Présidente du CÉ 2018-2019

Rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement Horizon-Soleil

2. Composition du conseil d'établissement

Nom	Fonction
Mme Julie Welburn	Parent, Présidente du CE
Mme Éliane Cantin	Parent - Représentante au comité de parents
Mme Claudia Arsenault	Parent
Mme Nathalie Brazé	Parent
Mme Caroline Chiasson-Jalbert	Parent
Mme Valérie Painchaud	Parent
Mme Annie Boismenu	Enseignante
Mme Michèle Deblois	Enseignante
Mme Élisabeth Jasmin	Enseignante
Mme Kim Polisois	Enseignante
Mme Julie-Mélanie Morin	Responsable du service de garde
Mme Sylvie Herron	Représentante du personnel de soutien
M. Raymond Tessier	Représentant de la communauté
Mme Danièle Fournier	Directrice
Mme Patricia Joly	Directrice adjointe

3. Nombre et dates des réunions au cours de l'année écoulée

Les sept rencontres du conseil d'établissement de l'école ont eu lieu aux dates suivantes :

- 22 octobre 2018
- 26 novembre 2018
- 22 janvier 2019
- 3 avril 2019
- 29 mai 2019
- 17 juin 2019

Rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement Horizon-Soleil

4. Bilan des activités prévues par la *Loi sur l'instruction publique*

Orientations prises par le conseil d'établissement (ex. : adoption, approbation, réalisation, évaluation, modification, actualisation, diffusion ou autres actions)

FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX (L.I.P., art. 74 à 83.1, 109 et 109.1)

- Concernant le projet éducatif, le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative.

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Projet éducatif 2019-2022	CE 18-19/043	

- Concernant le plan de lutte visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence.

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Plan d'action pour contrer la violence (loi 56)	CÉ 18-19/008	
Bilan du plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation	CÉ 18-19/046	

- Concernant les règles de conduite et les mesures de sécurité.

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Code de vie 2019-2020	CÉ-18-19/042	

- Concernant les principes d'encadrement des frais exigés des parents ou des élèves.

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Effets scolaires et frais exigés des parents	CE 18-19/041	
Cadre d'organisation du dîner et du service de garde 2019-2020	CE 18-19/044 CE 18-19/045	

Rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement Horizon-Soleil

- Autres activités reliées aux fonctions et pouvoirs généraux (au besoin).

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Élections à la présidence	CÉ 18-19/003	
Règles de régie interne	CÉ 18-19/004	
Budget du conseil d'établissement	CÉ 18-19/006	
Critères de sélection de la direction d'école	CE 18-19/047	
Choix du fournisseur privilégié des cahiers d'exercices 2019-2020	CE-18-19/035	
Choix du photographe	CE-18-19/049	
Rapport annuel du CE 2018-2019	CE 18-19/048	

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS (L.I.P., art. 84 à 89.1 et 110.2)

- Concernant les services éducatifs offerts (modalités d'application du régime pédagogique : enrichissement, adaptation, grille-matière, changement d'horaire, etc.).

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Grille-matières 2019-2020	CE-18-19/024	

- Concernant les programmes des services complémentaires et particuliers.

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Éducation à la sexualité	CE-18-19/016	Planification

Rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement Horizon-Soleil

- Autres activités reliées aux services éducatifs (au besoin).

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Critères pour places disponibles (transport)	CE-18-19/032	

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX SERVICES EXTRA SCOLAIRES (L.I.P., art. 90 à 92 et 110.3)

- Concernant les activités extrascolaires et les sorties éducatives
 - Organisation de services éducatifs autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique et de services à des fins sociales, culturelles et sportives.
 - Conclusion de contrat pour la fourniture de biens ou de services avec une personne ou un organisme
 - Obtention d'une contribution financière des utilisateurs des biens et services offerts.

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Activités éducatives	CE-18-19/019 CE-18-19/033	
Participation au programme « Sautons en cœur »	CE-18-19/034	

Rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement Horizon-Soleil

- Autres activités reliées aux services extra scolaires (au besoin).

Sujet	No. De résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
	Aucune	

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES (L.I.P., art. 93 à 95)

- Concernant les infrastructures :
 - Utilisation des locaux ou des immeubles
 - Besoins de l'établissement en biens et services
 - Besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou des immeubles).

Sujet	No. De résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
	Aucune	

- Concernant les campagnes de financement et les contributions (financières ou autres) reçues d'une fondation ou d'autres sources.

Sujet	No. De résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Campagne de financement 2018-2019	CE-18-19/023	

- Concernant le budget annuel de l'établissement.

Sujet	No. De résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Budget révisé 2018-2019	CE-18-19/017 CE-18-19/040	
Budget initial 2019-2020	CE-18-19/029	
Règles de transférabilité	CE-18-10/030	
Mesures ministérielles	CE-18-19/018	

- Autres activités reliées aux ressources matérielles et financières (au besoin).

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)

Rapport annuel 2018-2019 du conseil d'établissement Horizon-Soleil

5. Avis et consultations

- a. Consultations réalisées à la demande du conseil d'établissement auprès des parents, des élèves et de partenaires de l'établissement.

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Bénévole de l'année	CE18-19/025	Dépense participation gala reconnaissance

- b. Avis donné par le conseil d'établissement sur des consultations menées par la Commission scolaire.

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)
Cadre d'organisation scolaire 2019-2022	22 octobre 2018	Article 13.2
Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements	22 octobre 2018	Article 13.4
Calendrier scolaire 2019-2020	22 octobre 2018	Article 13.2

- c. Avis donné par le conseil d'établissement à d'autres instances ou organismes.

Sujet	No. de résolution (si applicable) ou date d'adoption	Commentaires / Précisions (facultatif)